

Jeunesse »

Jeunesse • 1982-2021

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Les principales séries organiques se rapportant aux activités exercées en régie directe sont :

- les dossiers des accueils de loisirs contenant projets pédagogiques et bilans ;
- les dossiers des instances de participation des jeunes contenant les comptes rendus de réunion ainsi que les restitutions des travaux menés.

Au-delà, ce fonds est particulièrement intéressant pour documenter l'action socio-éducative des partenaires associatifs locaux au travers :

- des dossiers de suivi des MJC permettant de retracer l'historique des relations entre la commune et les structures ;
- des dossiers de suivi et de subvention des associations comportant les demandes de subvention et leurs pièces annexes, des projets d'action et des bilans, ainsi que des notes et de la correspondance relatives aux préoccupations des associations ;
- des dossiers des projets associatifs subventionnés par l'État via le contrat de ville, l'opération ville-vie-vacances et le dispositif Défi-jeunes.

Date de l'unité documentaire 1982-2021

Description physique

131 boîtes, 1 pochette

Nombre d'unités de niveau bas

201

Métrage linéaire

18,32

Support

Papier

Organisme responsable de l'accès intellectuel

Archives municipales de Nancy

Langue des unités documentaires

Français

Origine

Nancy. Jeunesse

Biographie ou histoire

Historique

L'histoire des politiques de jeunesse, depuis le début de la III^e République, met en évidence la primauté de leurs dimensions territoriales. Si, pendant cette période, l'État intervient fortement dans le domaine éducatif (lois Ferry de 1881-1882), les politiques publiques étatiques orientées vers la jeunesse présentent des logiques plus transversales que sectorielles. Même lorsque l'État développe largement son administration au sortir de la Seconde Guerre mondiale et surtout à partir de la Ve République, il attribue peu de compétences au ministère chargé de la jeunesse, ce qui conduit l'administration centrale à travailler avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs nationaux et locaux. Aussi, les communes déploient une intervention plus ou moins directe en direction de la jeunesse, soit en soutenant les actions des « œuvres » bientôt remplacées par les associations, soit en créant leurs propres structures et équipements. Quand l'État organise plus fortement son intervention à partir du début des années 1960, la marge de manœuvre des municipalités reste forte.

À Nancy, l'action de la municipalité en direction des jeunes est particulièrement marquée dans quatre domaines : les centres aérés, les maisons des jeunes et de la culture (MJC), l'auberge de jeunesse et la participation citoyenne des jeunes à la vie locale.

La Ville de Nancy inaugure en 1914, dans un bâtiment construit dans le parc de Gentilly, une colonie scolaire municipale dénommée Joseph-Antoine en 1934 en l'honneur de son promoteur, conseiller municipal de Nancy délégué aux œuvres sociales. Une seconde colonie scolaire ouvre au château de Remicourt en 1947. À partir des années 1970, les deux centres de loisirs sont progressivement décentralisés vers des unités d'accueil plus petites réparties sur tout le territoire communal au sein des locaux scolaires. Un centre aéré dénommé Gais loisirs, réservé aux enfants du personnel communal, est créé en 1978.

Les maisons des jeunes et de la culture nancéiennes sont créées de 1945 à 1982. Bénéficiant d'un fort soutien de la part de la commune, elles deviennent les principaux relais de l'action municipale envers les jeunes.

Une auberge de jeunesse est aménagée en 1959 au château de Remicourt, acquis par la Ville de Nancy en 1947. Centre d'hébergement affilié à la Fédération unie des auberges de jeunesse depuis 1997, son activité perdure jusqu'en 2016.

Enfin, la Ville de Nancy crée des instances de participation citoyenne des jeunes nancéiens à la vie locale : conseils de quartier d'enfants (1989), conseil des jeunes (1996), conseil nancéen de la jeunesse (2023).

Depuis 1995, la Ville de Nancy a transféré à la structure intercommunale la compétence relative au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces actions sont mises en œuvre par un service municipal dédié à la jeunesse qui prend véritablement forme à la fin des années 1960. Au fil des changements d'organigramme, le service de la jeunesse a parfois été associé au service des sports et au service des affaires scolaires.

Fonctions et activités

- Gestion des équipements

La Ville de Nancy met à disposition des associations les locaux des maisons des jeunes et de la culture ainsi que des locaux des maisons de quartier (Haussonville, Saint-Nicolas). Le seul équipement géré en direct par la commune est l'auberge de jeunesse de Remicourt.

- Dispositifs d'accompagnement des jeunes

La Ville de Nancy participe aux dispositifs d'accompagnement des jeunes en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Le service Jeunesse assure l'organisation des accueils de loisirs sans hébergement (dénommés centre aéré jusqu'en 1973, puis centre de loisirs jusqu'en 2006) proposés aux enfants scolarisés en dehors du temps scolaire, les mercredis et durant les vacances. Structurés autour d'un projet pédagogique, ils font l'objet d'une déclaration auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. La Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle participe à leur financement. Les animateurs recrutés proposent des activités sportives et artistiques.

L'atelier d'art enfantin, créé en 1970, propose quant à lui aux enfants un éveil à la créativité artistique par une initiation aux arts plastiques.

La Ville de Nancy participe par ailleurs à la mise en œuvre locale de différents dispositifs de soutien à l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs, principalement au sein des quartiers défavorisés dans le cadre de la politique de la ville. Ainsi, par exemple, le dispositif « Pass'Sport » offre aux jeunes la possibilité de pratiquer une activité sportive ou culturelle avec des frais d'inscription réduits ; l'opération « Argent de poche », initiée en 1997, propose aux jeunes d'effectuer des petits chantiers en échange d'une rémunération.

- Soutien de la vie associative

La municipalité apporte une aide financière et matérielle aux associations par l'attribution de subventions, la mise à disposition d'équipements publics ou une aide technique lors des manifestations. Le réseau des associations socio-éducatives, composé des maisons des jeunes et de la culture et des centres sociaux constitue pour la Ville de Nancy un puissant relais dans le développement de l'offre des activités jeunesse, sportives et culturelles dans les quartiers.

Les MJC, acteurs majeurs de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle du territoire communal, bénéficient d'un partenariat fort avec la Ville de Nancy depuis les années 1980 sous la forme d'un conventionnement pluriannuel. La Ville de Nancy met des locaux et du personnel à la disposition des MJC et leur accorde via l'Union locale des MJC (ULMJC) de Nancy une subvention de fonctionnement.

Les MJC nancéiennes sont les suivantes :

- MJC Bazin, 47 rue Henri-Bazin, créée en 1973 ;
- MJC Beauregard, place Maurice-Ravel, créée en 1965 ;
- MJC Desforges, 27 rue de la République, créée en 1945 (anciennement dénommée MJC Nancy-Centre puis MJC République) ;
- MJC Haut-du-Lièvre, 854 avenue Pinchard, créée en 1966 ;
- MJC Lillebonne, 14 rue du Cheval-Blanc, créée en 1967 (anciennement dénommée MJC Saint-Epvre) ;
- MJC Pichon, 7 boulevard du Recteur-Senn, créée en 1981 (succède à la MJC La Madeleine) ;
- MJC La Madeleine, 21 rue de la Madeleine, créée en 1982 ;
- MJC Trois-Maisons, 12 rue de Fontenoy, créée en 1968.

Le territoire nancéen compte trois centres sociaux :

- centre social Jolibois, 4 avenue du Général-Mangin, géré par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle ;
- centre social La Clairière, 1195 avenue Raymond-Pinchard, géré par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle ;
- centre social Beauregard, 269 avenue de Boufflers, géré par l'Office d'hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle ;

L'équipe d'animation est composée de professionnels et de bénévoles. Ces derniers sont réunis au sein d'une association des utilisateurs du centre social.

L'Office nancéen de la jeunesse, créé en 1956 sous une forme associative par la Ville de Nancy, a pour objet « la coordination et l'encouragement, sur le plan municipal, des divers organismes s'intéressant à la jeunesse ».

Si la municipalité subventionne les associations pour leur fonctionnement courant et leurs manifestations, l'État finance également des actions portées par les acteurs associatifs à travers les subventions octroyées dans le cadre de la politique de la ville, des opérations « ville-vie-vacances » créées en 1981 et élargies progressivement à l'ensemble du territoire national en 2001 (accès aux loisirs pendant les vacances par les jeunes éloignés des structures traditionnelles d'animation et prévention de la délinquance) ou encore du dispositif national Défi-jeunes créé en 1990 (bourse et accompagnement pour la réalisation d'un projet individuel ou collectif).

- *Manifestations*

Le service Jeunesse assure le suivi administratif et technique de manifestations locales en direction des jeunes et des étudiants organisées par la commune (Estivales du plateau de Haye, Faim d'échanges) ou par les associations.

- Participation citoyenne des jeunes

À Nancy, les conseils de quartier d'enfants (1989-1998) sont composés de jeunes élus au sein des écoles primaires participantes du quartier. Ce sont des lieux d'éducation à la citoyenneté et à la participation à la vie locale. Le suivi de ces conseils a été assuré par service Participation, service municipal distinct du service Jeunesse, dont la mission première est l'animation des conseils de quartier. Le conseil des jeunes (1996-2022), piloté par le service Jeunesse, permet aux jeunes de 13 à 18 ans de s'informer sur les enjeux de la vie locale et de d'exprimer leurs envies et leurs projets. Enfin, le conseil nancéen de la jeunesse (2023-....), ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans, ambitionne une plus large participation.

- Vie étudiante

Ville universitaire, la Ville de Nancy participe au soutien de la vie étudiante sur le territoire communal à travers l'accompagnement des associations et des manifestations étudiantes (24 heures de Stan, Nocturnes étudiantes).

Informations sur les modalités d'entrée

348 W. – Ce fonds est constitué de plusieurs versements pris en charge entre 1997 et 2023 : 244 W, 252 W, 267 W, 282 W, 362 W, 501 W, 513 W, 515 W, 551 W, 584 W, 624 W, 783 W, 920 W, 1009 W, 1052 W.

Informations sur l'évaluation

Les dossiers de demande de subvention font l'objet d'une conservation intégrale.

Mode de classement

Classement par mission et domaine d'activité.

Statut juridique

Archives publiques

Communicabilité

Accès conformément à la réglementation en vigueur pour les archives publiques.

Sources complémentaires

Sources internes

Archives modernes

- 2 I, Police générale (1790-1982) : associations socio-éducatives.
- 1 R, Instruction publique (1790-1982) : centres aérés.
- 3 R, Sports et tourisme (1790-1982) : centre d'accueil de Remicourt, loisirs des jeunes.

Archives contemporaines

- Nancy. Éducation (1983-....) : activités périscolaires.
- Nancy. Sécurité publique et tranquillité (1983-....) : actions de prévention de la délinquance.
- Centre communal d'action sociale de Nancy (1983-....) : fonds d'aide aux jeunes en difficultés.

Bibliothèque

- Ville de Nancy, *La colonie scolaire Joseph-Antoine et l'école de plein air*, Nancy, Berger-Levrault, 1938. BH 1750
- Ville de Nancy, *De la République des jeunes à la MJC Philippe Desforges : 1945-1995*, Jarville-La-Malgrange, Vagner, 1995. BH 1745

Sources externes

Archives métropolitaines du Grand Nancy

- Fonds de la direction de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

- Fonds des services déconcentrés chargés de la jeunesse et des sports.

Bibliographie

Besse (Laurent), *Construire l'éducation populaire : naissance d'une politique de jeunesse (1958-1970)*. Paris : La Documentation française/FONJEP, 2014.

Delesalle (Cécile), Enel (Françoise), « Politiques municipales et participation des jeunes », *Cahiers de l'action*, vol. 29, n° 3, 2010, p. 35-47.

Dessertine (Dominique) et al. (dir.), *Les centres sociaux, 1880-1980 : une résolution locale de la question sociale ?*, Villeneuve-d'Ascq : PU du Septentrion, 2004.

Lebon (Francis), De Lescure (Emmanuel) (dir.), *L'Éducation populaire au tournant du vingt et unième siècle*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2016.

Loncle (Patricia), « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, vol. 43, n° 1, 2007, p. 12-28.

Rédacteur de la description

Germain Dufay, Maëla Vecellio

Informations sur la description

Répertoire dressé conformément à l'ISAD(G). Indexation conforme aux normes AFNOR et au thésaurus des archives locales en vigueur.

Descripteurs

Sujet : jeune

Cotes extrêmes

348 W 1-201